



SUPPORT

DECLARATION DE CONFORMITE EMC / LVD / ERP / RoHS

Version :
20/11/17

T'nB

PA de la Crau – Rue Nicolas Joseph Cugnot
13300 SALON DE PROVENCE
FRANCE

Téléphone : +33 04 90 42 38 38

Télécopie : +33 04 90 53 42 20

Site internet : www.t-nb.com

Identification du produit :

- Nature : **Audio-Vidéo**
- Type : **ANTENNE FLAT 52 DB AMPLIFIEE**
- Référence commerciale : **ANINFLAT52**
- Code article : **3303170061077**
- Autres informations :

Nous T'nB déclarons sous notre entière responsabilité que le produit décrit ci-dessus est en conformité avec les exigences essentielles et autres obligations fondamentales qui relèvent des directives **2014/53/UE** (RED) et **2011/65/UE** (RoHS) :

EN 62311 : 2008 – Art.3.1(a) : Health

Evaluation des équipements électroniques et électriques en relation avec les restrictions d'exposition humaines aux champs électromagnétiques (0 Hz – 300 GHz)

EN 60065: 2014 – Art.3.1(a): Safety

Appareils audio, vidéo et appareils électroniques analogues – Exigences de sécurité

EN 55032: 2015 – Art.3.1(b): EMC

Compatibilité électromagnétique des équipements multimédia – Exigences d'émission

EN 55020: 2007 + A12: 2016 – Art.3.1(b): EMC

Récepteurs de radiodiffusion et de télévision et équipements associés – Caractéristiques d'immunité – Limites et méthodes de mesure

EN 61000-3-2: 2014 – Art.3.1(b): EMC

Compatibilité électromagnétique – Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils < ou = à 16 A par phase)

EN 61000-3-3: 2013 – Art.3.1(b): EMC

Compatibilité électromagnétique - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné inférieur ou égal à 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel


EN 303 354 V.1.1.1: 2017 – Art.3.2: Radio

Amplificateurs et antennes actives pour la réception de radiodiffusion télévisuelle dans les locaux domestiques - Norme harmonisée couvrant les exigences essentielles de l'article 3.2 de la Directive 2014/53/UE

Informations complémentaires :

Organisme notifié consulté : -

Numéro d'identification : -

	SUPPORT	
	DECLARATION DE CONFORMITE EMC / LVD / ERP / RoHS	Version : 20/11/17

Procédures suivies (annexes) : -

Le 20/11/2016 à SALON DE PROVENCE,
Par Monsieur **CHAMBON Anthony** – Responsable Qualité

